

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Janvier - Januari 2010

228



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 400 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode - Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean-Marie Pierrard (président)
Patrick Ameeuw (vice-président)
Eric de Crayencour (trésorier)
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)
André Buyse, Léo Camerlynck,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stephan Killens, Jacques Lorthiois,
Roger Schonaerts, Clémy Temmerman,
Louis Vannieuwenborgh

Mise en page d'Ucclesia : André Vital

Siège social:

rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
téléphone: 02 376 77 43
CCP: 000-0062207-30

Montant des cotisations:

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

UCCLENSIA

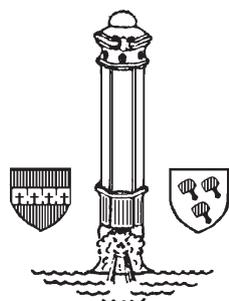
Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
n° d'entreprise 410.803.908
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02 376 77 43
CCP 000-0062207-30
n° d'agrément : P910.850

Janvier 2010 - n°228

Geschied - en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
ondernemingsnr 410.803.908
Robert Scottstraat, 9
1180 Brussel
tel. 02 376 77 43
PCR 000-0062207-30
Erkenningsnr P910.850

Januari 2010 - nr 228

Sommaire - Inhoud



Un morceau de l'Expo 58 à Uccle Verrewinkel (suite) <i>Patrick Ameeuw</i>	2
La ferme de La Poule, rue Victor Gambier, n°6 <i>Louis Vannieuwenborgh</i>	13
Le colonel Blondeel <i>Jean Lowies</i>	16
Les kermesses à Uccle dans les années 1920 - 1950 <i>François Truyens</i>	21
Un renard urbain <i>Jean Lowies</i>	26
Nieuwejaarsliedje van Ukkel Sint-Job. Jaar 1935, in streektaal <i>medegedeelt door Henri Ryckaert</i>	28

*En couverture : Les géants de la kermesse de Calevoet en 1930.
En couverture arrière : Le moulin du Nekkersgat en 1912, par Maurice Van Eyck*

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - Services de l'Education permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale
et de la commune d'Uccle

Un morceau de l'Expo 58 à Uccle Verrewinkel (suite)

Patrick Ameeuw

La seconde partie de l'article évoque les périodes qui font suite à l'Exposition de 1958. Toutefois, le texte qui suit commence par le dernier paragraphe de la partie précédente car celui-ci avait été malencontreusement coupé.

LE PAVILLON DU TABAC

(= pavillon B, rue de Verrewinkel 95)

Le pavillon B était l'ancien Pavillon du Tabac. Il a été conçu par M. Gérard (architecte) et B. Boloukhère (ingénieur)¹, et réalisé par la firme Entreprises et Travaux S.A.². Faisant aussi partie de la Section belge, le pavillon du Tabac était situé le long de l'avenue de Belgique, presque au pied de l'Atomium.

Il avait la forme générale d'un parallépipède rectangle. La façade principale était constituée d'une

verrière placée en retrait d'un large encadrement qui le débordait au sommet et sur les côtés³. Au milieu de la façade, faisait saillie un large bow window semblable à un balcon couvert. Au rez-de-chaussée, en retrait des façades, courait un passage couvert. Le pavillon était flanqué sur sa gauche, à l'arrière, d'un bâtiment annexe fermé par un haut mur et dont la façade avant était également vitrée.

Le pavillon à structure métallique comprenait un vaste espace de près de 1.200 m² au milieu duquel était installée une véritable petite usine qui débitait des

cigarettes. Les visiteurs pouvaient circuler autour de la fabrique qui constituait la principale attraction du pavillon. Une mezzanine offrait la possibilité d'avoir une vue générale sur les machines ainsi que sur l'allégorie intitulée « L'homme et le tabac » qui ornait tout un côté de la salle. Il y avait aussi des vitrines⁴, une autre salle réservée aux producteurs et le passage couvert où se cultivaient des plants de tabac⁵. On n'ose imaginer aujourd'hui une telle publicité en faveur de la cigarette !



Pavillon du Tabac (B) (1958) (Mémorial 3)

DEUXIEME PERIODE : ENTREPRISES ET TRAVAUX (1959-1984)

Après la fermeture de l'Exposition, les trois pavillons ont été démontés et réinstallés sur le site du Verrewinkel, à Uccle, par la firme Entreprises et Travaux qui les avait construits. Ils servirent désormais à abriter le nouveau siège social de la firme.

LA FIRME ENTREPRISES ET TRAVAUX

Création

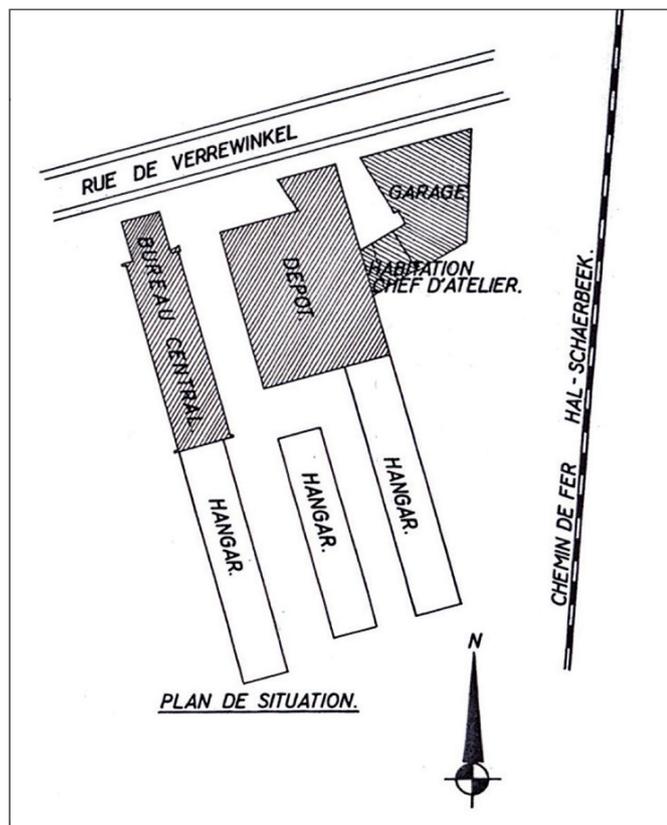
La firme a été créée sous forme de société anonyme à la sortie de la seconde guerre mondiale, le 21 septembre 1945. Son fondateur, Paul Ramboux, en devint son administrateur délégué⁶.

Activités

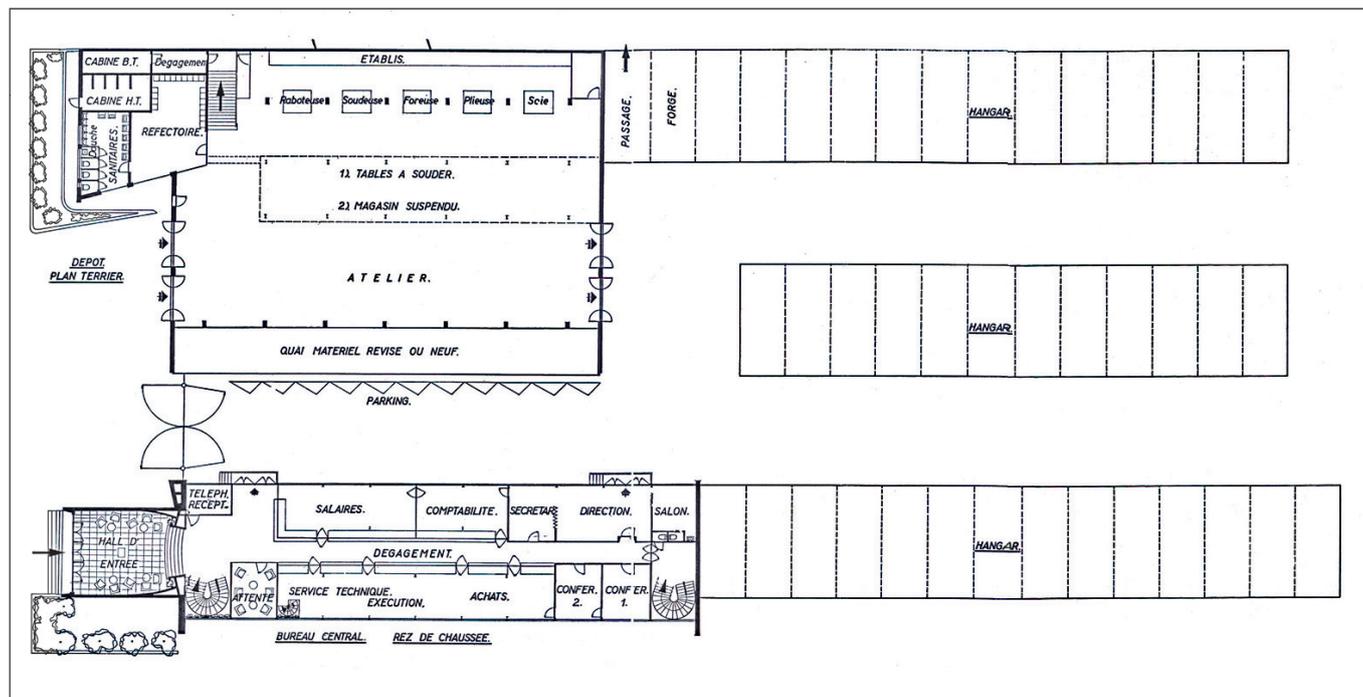
La nouvelle société appliquait des procédés de construction industrialisés. Elle se développa rapidement dans toutes les branches de la construction et eut à son actif des réalisations nombreuses et variées : gares, écoles, immeubles à appartements, supermarchés, usines et ouvrages d'art en béton précontraint. Elle s'était spécialisée dans les techniques les plus modernes et les plus pointues⁷.

L'installation à Uccle constitua un tournant important dans l'évolution de l'entreprise.

Elle répondait à sa volonté d'industrialiser les méthodes de construction, restées jusque là artisanales.



Plan général des trois pavillons (et annexes) installés à Uccle en 1959 (Architecture 59 n° 30-31, 1959)



Plan des pavillons B (au-dessus) et C (en dessous) au niveau du rez-de-chaussée. (Architecture 59 n° 30-31, 1959)

C'est ainsi que le nouveau site abrita la première chaîne d'assemblage pour bâtiments industrialisés à étages et à ossature métallique en Belgique. Le siège ucclais comprenait un bureau d'études et un atelier de charpentes métalliques. L'entreprise devint concessionnaire exclusif⁸ des procédés des firmes Aluminium français et Compagnie de Saint-Gobain⁹. Ces procédés lui permirent de créer dès 1960 la première série d'unités scolaire à étages en Belgique. Elles sont connues sous le nom de type Chaville¹⁰. Ces constructions devinrent la spécialité de l'entreprise. Ce sont des bâtiments préfabriqués à ossature légère en acier protégée par des murs-rideaux qui sont eux-mêmes constitués de panneaux de verre et de plaques émaillées (le plus souvent de couleur bleue) sur charpente en aluminium. Ces bâtiments comprennent plusieurs niveaux. Un couloir central traverse chaque étage aux extrémités duquel débouche un escalier métallique¹¹. Ce type de construction offrait l'avantage d'être relativement bon marché et de pouvoir se réaliser dans de courts délais. En 1979, une centaine de personnes oeuvraient à la conception et à la fabrication de ces structures.



Bâtiments (démolis) de l'École européenne à Uccle (brochure du 20e anniversaire de Entreprises & Travaux)

Réalisations

L'entreprise construisit selon ces méthodes de

nombreux bâtiments à usage divers (écoles, hôpitaux, bureaux, blocs à appartements ...) en Belgique et à l'étranger (Allemagne, France, Espagne ...). De 1959 à 1979, selon ses propres dires, la firme en fabriqua plus de nonante.

On peut citer, d'après les informations données par Entreprises et Travaux¹² :

- Des bâtiments scolaires de tous niveaux à Bruxelles, Uccle, Watermael-Boitsfort, Ougrée, Zoutleuw (Léau), Andenne, Waremme, Orp-le-Grand, Staden, Jupille, Herne, St-Amandsberg, Vielsalm, Kruikebe, Eine, Foret-Trooz, Moorslede, Beringen, St Lievens-Houtem, Glons, Antoing, Mere, Turnhout, Anvaing, Liège, Genk, Cuesmes. Parmi ces constructions, on notera en particulier l'annexe de l'Institut des Arts et Métiers, boulevard de l'Abattoir à Bruxelles, construite en 1961¹³.
- Des bâtiments universitaires : Liège (Institut Léon Fredericq), Bruxelles (Laboratoire de chimie organique) (restaurant du home universitaire)¹⁴, Louvain (Collège Pro America), Mons (Institut de pharmacie).
- Des infrastructures sportives : Liège (hall des sports).
- Des immeubles résidentiels : Tubize, Watermael-Boitsfort.
- Des bâtiments commerciaux : Genval (supermarché).
- Des piscines : Bruxelles, Liège.
- Des bureaux et ateliers :

Haren : entrepôts & bureaux.

- Des jardins d'enfants.
- Des hôpitaux.

Des réalisations à l'étranger sont également mentionnées : Madrid (Institut Francisco Quevedo), Bonn (complexe de bureaux pour le Parlement de la R.F.A.). A Uccle, on relèvera des bâtiments de l'École européenne, chaussée de Waterloo 1137, conçus en 1961 mais démolis depuis¹⁵ ainsi que de l'Athénée royal d'Uccle 2, av. des Tilleuls 24, conçus en 1963¹⁶.

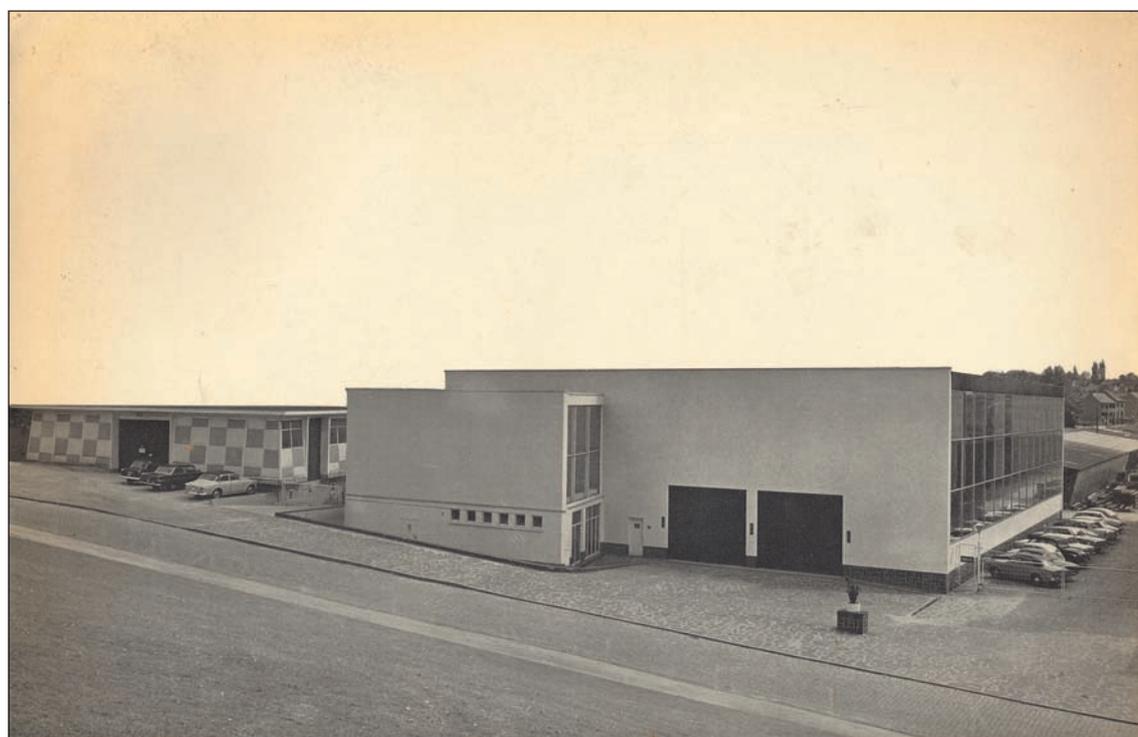
L'Expo 58

Entreprises et Travaux a également à son actif la réalisation

de plusieurs pavillons de l'Expo 58 : Le Mémorial cite, outre les pavillons de l'Agriculture et du Tabac, d'autres



Pavillon C vers 1965 (brochure du 20e anniversaire de Entreprises & Travaux)



*Pavillons A et B vers 1965
(brochure du 20e anniversaire de Entreprises & Travaux)*

pavillons de la Section belge (Bois ; Edifices & Habitations : lot 1; Arts graphiques & Papier ; Mines & Carrières) ainsi que le pavillon du Venezuela.¹⁷. La société déclare elle-même avoir réalisé 11 pavillons pour l'Expo 58 sans les citer¹⁸. C'est plus que dans le Mémorial, mais un pavillon peut en comprendre plusieurs

comme c'est le cas du pavillon principal de l'Agriculture.

Fin des activités

La faillite de la S.A. Entreprises et Travaux, est déclarée à la date du 26 octobre 1984¹⁹.

EVOLUTION DES PAVILLONS

Après l'Exposition, la société Entreprises et Travaux – qui avait son siège avenue Molière 193 – emménagea à Uccle, rue de Verrewinkel. Cette installation, on l'a dit, marqua une étape importante dans son évolution. Pour son nouveau siège, La firme récupéra trois des pavillons qu'elle avait construits au Heysel et les remonta à Uccle après les avoir légèrement transformés.

L'architecte L.J. Nuyttens a signé les plans de reconstruction²⁰. L'inauguration du nouveau complexe eut lieu le 14 septembre 1959²¹. L'installation est présentée de manière détaillée dans un article contemporain du déménagement²².

Garage (= pavillon A, rue de Verrewinkel 97)

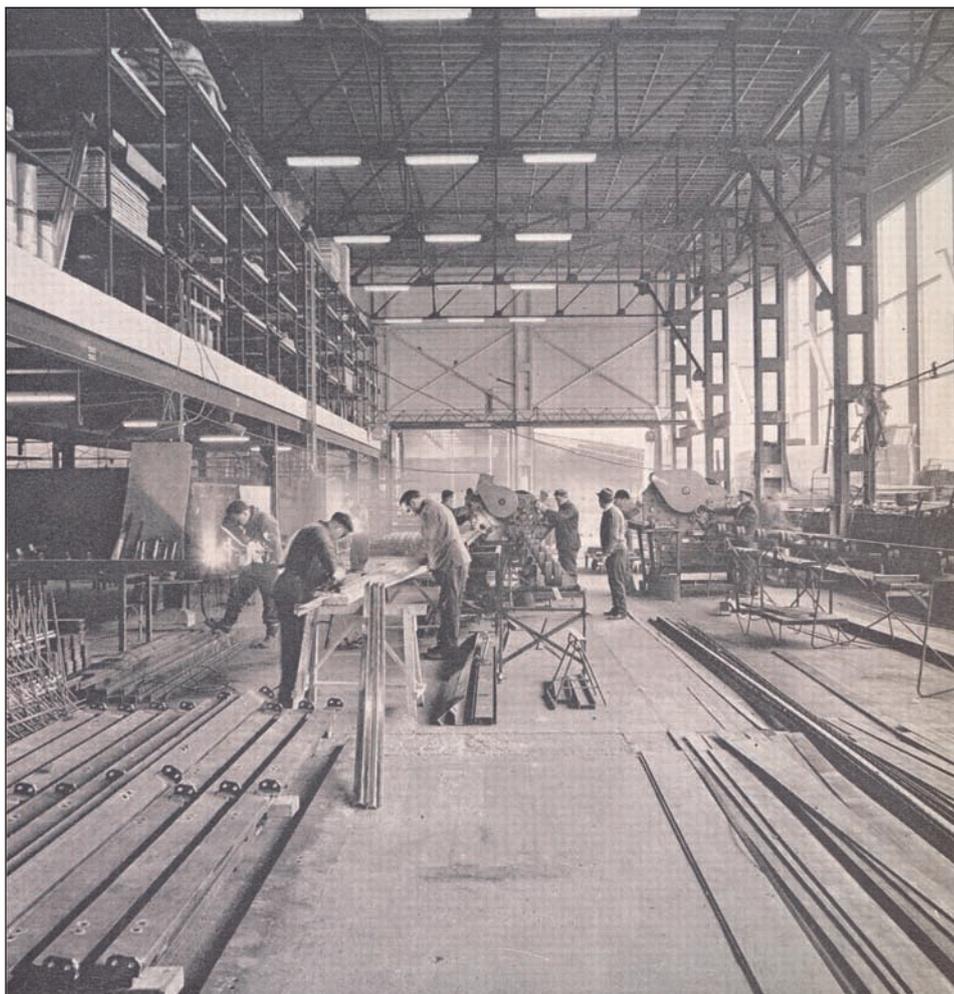
L'ancien pavillon du Boerenbond a été reconstruit séparément du pavillon principal de l'Agriculture. Pour le reste son aspect n'a pas changé, si ce n'est l'ajout d'une extension latérale de deux niveaux située en retrait et faisant liaison avec le pavillon voisin (pavillon B)²³. Le pavillon se muait en garage tandis que l'extension nouvellement construite servait d'habitation au chef d'atelier.

Atelier (= pavillon B, rue de Verrewinkel 95)

L'ancien pavillon du Tabac a été remonté au centre du site du Verrewinkel. Le bâtiment a été orienté de façon telle que sa façade principale n'a pas été placée face à la rue - comme on aurait pu s'y attendre - mais sur un des côtés (à droite). En outre,

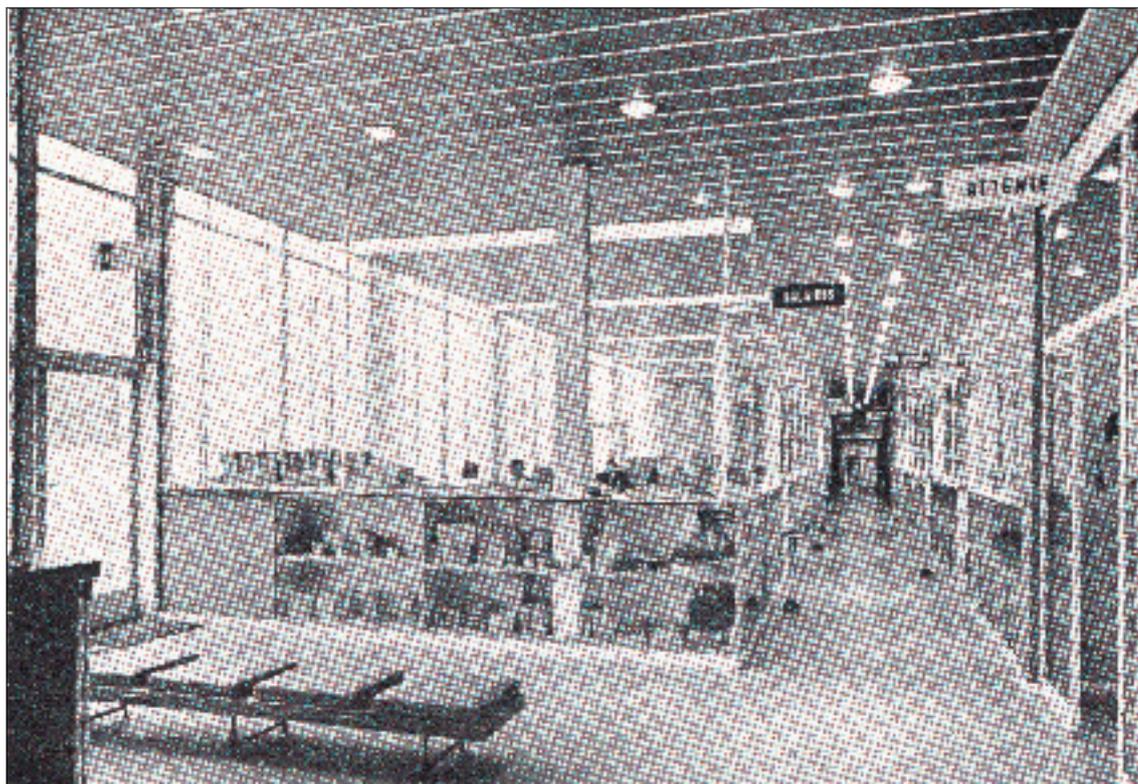
la façade vitrée, qui se situait en retrait du temps de l'Expo, a été déplacée vers l'extérieur de façon à agrandir la surface intérieure. En conséquence l'encadrement, qui soulignait la façade initiale, le bow window ainsi que le passage couvert extérieur disparurent. L'aspect cubique du bâtiment en fut renforcé. Si l'enveloppe a été modifiée²⁴, l'ossature métallique par contre, faite de la double rangée de piliers et de la charpente, n'a subi que de très légères adaptations.

L'intérieur a été aménagé pour abriter l'atelier. Un quai de 4 mètres de large courait le long de la façade nord. Au centre, un magasin suspendu (de 30 m. de long sur 6 m. de large), parallèle au quai, servait au stockage des matériaux fragiles et du petit matériel. Tout le rez-de-chaussée était occupé pour les besoins de l'atelier, avec installation de tables à souder, machines-outils et établis. L'ensemble comprenait aussi un treuil électrique sur monorail pour les chargements. L'ossature apparente à l'intérieur était peinte en noir tandis que la maçonnerie était blanche et les portes bleu outremer.



*Pavillon B vers 1965 : atelier
(brochure du 20e anniversaire de Entreprises & Travaux)*

Le bâtiment annexe, situé désormais à l'avant, a malgré quelques transformations²⁵ gardé des volumes similaires. Sa façade vitrée a aussi été maintenue. L'intérieur a été aménagé pour abriter, au rez-de-chaussée, un réfectoire et des sanitaires et, à l'étage, un bureau et un magasin.



*Pavillon C : bureaux au rez-de-chaussée
(brochure du 20e anniversaire de Entreprises & Travaux)*

Bureaux (= pavillon C, rue de Verrewinkel 93)

Si ce n'est - comme on l'a vu - le détachement du pavillon A, l'ancien pavillon principal de l'Agriculture n'a pas subi de changements extérieurs.

L'intérieur par contre a été profondément réaménagé pour abriter des bureaux. Au rez-de-chaussée, après l'entrée, des locaux administratifs et commerciaux ont été disposés de part et d'autre d'un long couloir ou dégagement. Ces locaux - à l'exception de la direction et du secrétariat - étaient séparés entre eux par des cloisons vitrées. Le niveau supérieur quant à lui a été principalement aménagé pour les services techniques et d'études, largement ouverts. Le reste de l'étage était destiné au réfectoire et à la conciergerie. Enfin, un sous-sol a été ajouté à l'avant du bâtiment²⁶.

Il est à souligner que l'intérieur du hall d'entrée n'a guère changé. Il a conservé notamment son revêtement de sol en schiste clivé, schiste qui recouvrait aussi le trottoir précédant le bâtiment.

Autres bâtiments

L'article précité évoque aussi les trois hangars allongés situés, l'un à l'arrière des bureaux ; les deux autres dans le prolongement de l'atelier (et destinés à une future extension de ce dernier). Constitués de portiques

métalliques en porte-à-faux, ils servaient au stockage des matériaux. Sur le plan qui accompagne l'article, ils ont la même implantation qu'aujourd'hui mais sont d'une moindre longueur.

L'article ne mentionne pas la construction qui s'élève aujourd'hui derrière la pavillon de fitness mais qui, comme les hangars, a été montée par

Entreprises et Travaux²⁷.

Il n'est pas certain que ces bâtiments proviennent de l'Expo 58²⁸.

A noter aussi, pour être complet, qu'à droite des bureaux, s'est élevé un petit pavillon d'un niveau placé perpendiculairement au hall d'entrée²⁹. Il a fait place à un immeuble résidentiel.

TROISIEME PERIODE : CITY FILMS (depuis 1985)

UNE NOUVELLE ACTIVITE

En 1985, l'ensemble des bâtiments furent vendus à la société Belga Video dirigée par Vincent Fannoy³⁰.

L'année suivante, le 14 décembre 1986, une nouvelle société est constituée, la scl City Films³¹, avec comme objet la gestion du site et son ouverture à d'autres sociétés actives dans le domaine de l'audio-

visuel et de la publicité. La nouvelle société regroupait elle-même différentes entreprises indépendantes travaillant dans la communication, comme la société Belgavox³², toujours présente. L'ouverture du site fut officiellement annoncée le 22 octobre 1987³³.

Son studio (l'ancien pavillon du Tabac) a été considéré comme le plus important du Benelux. Acteurs et réalisateurs renommés ont fréquenté les lieux³⁴.

En 1990, la société propriétaire du site s'est scindée en deux sociétés : l'une, ABCD, qui reprit la propriété de l'ensemble, et l'autre, Belgian Video Technology, s'occupant de production de films cinématographiques³⁵.

EVOLUTION DES PAVILLONS

Les anciens pavillons connaissent ainsi une affectation entièrement nouvelle. Leurs installations sont adaptées à leurs nouvelles fonctions.

cinq années (de 1987 à 1992-3). Le bâtiment resta ensuite inoccupé et fit l'objet d'une rénovation. En 1995, la firme Bellerose loua le pavillon et le convertit en salle de fitness, ce qu'il est toujours aujourd'hui. Quelques années plus tard, en 1998³⁷, ce fut au tour de la sprl Ralph Sports (d'après le nom d'un ancien responsable de la salle) de gérer les lieux.

En 2004, la société Emafit, récemment créée³⁸, devint locataire du pavillon. Elle poursuit les activités de fitness sous l'enseigne de Pavillon 58³⁹.

Studio (Pavillon B, rue de Verrewinkel 95)

L'ancien atelier a été converti en studio. L'intérieur a été entièrement vidé de manière à aménager un vaste espace nu. Les façades extérieures furent légèrement modifiées. L'accès au pavillon se fit désormais par une seule entrée de garage au lieu de deux. Le bâtiment annexe abrite des locaux distincts du studio.



Pavillon A : intérieur avec pilier central (photo L. Vannieuwenborgh 2008)

Pavillon 58 (= pavillon C, rue de Verrewinkel 97)

Le pavillon fut d'abord occupé par un des coopérateurs de City Films, la firme Axel Monnom, spécialisée dans l'éclairage et la sonorisation d'événements médiatiques³⁶. La société resta dans les lieux durant

Bureaux (Pavillon C, rue de Verrewinkel 93)

Le pavillon abrite les bureaux des firmes associées à City Films, à commencer par Belgavox. Le bâtiment a seulement subi quelques transformations internes. Les anciens espaces paysagers (ouverts à l'étage, séparés par des parois de verre au rez-de-chaussée)

ont été transformés en locaux fermés par le placement de cloisons opaques.

La belle fresque, à la gloire du cinéma, qui couvre le côté droit du hall d'entrée est un apport heureux de City Films.



Pavillon B : Bâtiment annexe à l'avant (photo 2008)

En 2006, la société Studio 58⁴² a introduit auprès de la commune d'Uccle une demande de permis d'urbanisme visant à transformer considérablement la parcelle avant. Les grands axes en sont les suivants :

- Démolition complète du pavillon B, c'est à dire de l'ancien pavillon du Tabac (rue de Verrewinkel 95).

PROJETS EN COURS

Depuis quelques années, les différentes composantes du site font l'objet de transactions immobilières.

En 2004, la société anonyme Lama Buildings acquiert la propriété de la presque totalité du site : le pavillon C (rue de Verrewinkel 93), le pavillon B (rue de Verrewinkel 95) et le terrain arrière. Seule la salle de fitness (pavillon A rue de Verrewinkel 97) n'entre pas dans son patrimoine. Deux ans plus tard, la SA Lama Buildings revend ses biens à son tour : le pavillon C à City Films (emphytéose) et à JPMF (tréfonds), le pavillon B à Studio 58 et le terrain arrière à Châteaux et Promotion⁴⁰.

Un permis de lotir (n° 484 bis) divise le site en deux parcelles :

- le terrain à front de rue (à l'avant) comprenant les trois pavillons ;
- le terrain de fond (à l'arrière) sur lequel est autorisée l'implantation d'immeubles destinés au logement, y compris une maison de repos (pour une superficie de 4.800 m²). La parcelle doit être desservie par une voirie privée⁴¹.

- Démolition de l'extension latérale du pavillon A (fitness) (rue de Verrewinkel 97), extension située du côté du n° 95.
- Démolition d'annexes situées à l'arrière et jugées vétustes.
- Construction à la place du pavillon démoli d'un ensemble mixte comprenant en sous-sol deux niveaux de parking (pour 55 emplacements) et en élévation une aile (rez + 4 étages) pour 25 logements et une aile pour des locaux de bureaux et de services (pour 1.129 m²). Un patio sépare les deux ailes.
- Rénovation et extension du pavillon de fitness comprenant la construction d'une piscine à l'arrière et la reconstruction d'une extension latérale de deux niveaux (rez et 1^{er} étage) destinée aux locaux techniques.
- Aménagement d'un parking extérieur (13 emplacements) à l'arrière du pavillon de fitness.

A noter que le pavillon A n'est pas directement affecté par le projet.

En séance du 20 décembre 2006⁴³, la commission de concertation émet un avis défavorable. Cet avis est commandé par des considérations urbanistiques d'ordres divers (nombre de parkings, densité du



Pavillons A et son extension latérale du côté du pavillon B (photo 2008)

logement ...) mais la démolition du pavillon B n'est pas mise en cause.

Deux ans plus tard, la même société réintroduit une nouvelle demande auprès de la commune. Le projet est semblable au précédent mais a été adapté en fonction des remarques formulées précédemment. Les grands axes en sont les suivants :

- Les démolitions sont maintenues, à savoir celles du pavillon B (rue de Verrewinkel 95), de l'extension latérale du pavillon A (fitness) (rue de Verrewinkel 97) ainsi que des annexes situées à l'arrière.
- Les gabarits du double immeuble à construire à la place du pavillon démolit sont par contre sensiblement modifiés : le parking se réduit à un niveau en sous-sol d'une capacité de 33 emplacements (au lieu de 55 sur deux niveaux), l'aile résidentielle (située à l'arrière) se réduit, comprenant 15 logements (au lieu de 25) et s'élevant sur un rez et 3 étages (au lieu d'un rez et quatre étages), tandis que l'aile de bureaux et de service maintient son élévation

(rez + 3 étages) et renforce sa superficie (1380 m² au lieu de 1219 m²)

- La rénovation et l'extension du pavillon A (fitness) (comprenant la construction d'une piscine à l'arrière et la reconstruction d'une extension latérale de deux niveaux destinée aux locaux techniques) sont maintenues.
- L'aménagement du parking extérieur se réduit à 10 emplacements (au lieu de 13) à l'arrière du pavillon de fitness.

En séance du 4 mars 2009⁴⁴, la commission de concertation émet cette fois un avis favorable moyennant un série de conditions qui n'affectent pas les lignes essentielles du projet. Le nombre de logements doit cependant être revu en fonction de ces conditions. En outre, à la place du parking prévu à l'arrière du pavillon de fitness, un jardin doit être aménagé.

Le site du Verrewinkel va donc vivre prochainement une nouvelle étape de son histoire déjà riche et mouvementée, étape qui s'associera à la disparition d'un des trois pavillons de l'Expo 58. Du point de vue qui est le nôtre, nous ne pouvons que regretter la démolition de l'ancien pavillon du Tabac. D'autant plus que le bâtiment actuel est plus proche du pavillon initial que ne le donnent à penser les termes des deux avis de la commission de concertation⁴⁵. Il a en effet conservé d'importants éléments remontant à l'exposition, comme sa structure métallique et les façades vitrées des deux parties du pavillon.

Les deux autres pavillons ne sont heureusement pas directement menacés par le projet. Mais qu'en sera-t-il à l'avenir ? On peut se montrer relativement confiant pour le pavillon de fitness (A), reconnu comme un des témoins les plus caractéristiques du style de l'Expo 58⁴⁶. Le sort du pavillon de bureaux (C), dont l'état laisse à désirer, paraît moins solide. Pourtant, issu également de l'exposition de Bruxelles, il représente un bel exemple de construction industrialisée à ossature métallique, connue ensuite sous le nom de type Chaville. Les bâtiments de ce type courent le risque d'être démolis à court ou moyen terme, comme cela a été le cas à l'Ecole européenne d'Uccle. En effet, leur âge (quarante ans et plus) et de nouvelles normes architecturales (en matière d'isolation par exemple) imposent des travaux de réfection qui, jugés trop coûteux pour des immeubles encore sans prestige, font aisément place à une démolition suivie de nouvelles constructions. Il n'est donc pas prématuré de songer à la conservation de quelques témoins d'une architecture aussi représentative des golden sixties.

¹Voir notamment : *Mémorial ...* Tome 4, p. 185. Voir aussi *Siège d'une société d'entreprises à Uccle* dans *Architecture* 59 n° 30-31, 1959, p. 308-310.

² *Idem* (*Mémorial*) p. 192.

³ Les murs des façades s'élevaient plus haut que la toiture plate. Il est à remarquer aussi que, du temps de l'exposition, la charpente métallique se situait à l'extérieur, c'est à dire au-dessus de la toiture. C'est parfaitement visible sur des photos aériennes du site de l'Expo 58.

⁴ Avec notamment une belle collection de pipes (voir plus loin : reportage de la télévision belge).

⁵ Description générale des lieux dans *Mémorial ...* Tome 3, p. 300 (texte et photos) et Tome 4, p. 65 (photos). Voir aussi : *Bouwconstructies op de wereldtentoonstelling* : bijlage van de *Bouwchroniek*, n. 35, 30 aug. 1958. bl. 27. A noter aussi un reportage que la télévision belge (INR) a réalisé lors de

l'Expo 58 sur le pavillon et particulièrement sur la fabrique de cigarettes (rediffusé sur le site de la RTBF lors du cinquantième de l'exposition).

⁶ Voir le feuillet de présentation multilingue (6 p.) réalisé par Entreprises et Travaux SA vers 1979. Selon les annexes du *Moniteur Belge*, sa constitution (ainsi que sa première inscription au Registre du Commerce) remonte au 1^{er} octobre 1945.

⁷ Voir le feuillet précité ainsi que la brochure éditée à l'occasion du 20^e anniversaire d'Entreprises et Travaux, par EPS Les Etudes Publicitaires à Bruxelles (1965) (version néerlandaise). Les informations qui font l'objet de la présentation de la société proviennent pour l'essentiel de ces deux sources.

⁸ Pour la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Nord de la R.F.A. (Allemagne de l'Ouest).

⁹ Voir aussi, par exemple, sa publicité dans : *La Maison I*, 1962 (qui comprend également l'article : *Le bâtiment, industrialisé de l'Ecole européenne, à Bruxelles*, p. 13-16).

¹⁰ Voir : BERCKMANS Caroline & BERNARD Pierre *Bruxelles '50 '60 : architecture moderne au temps de l'Expo 58*, Aparté, 2007, p. 160.

¹¹ Exemples (cités plus loin) : Ecole européenne à Uccle (démoli), Athénée royal d'Uccle 2, Institut des Arts et Métiers, à Bruxelles. Le pavillon C est également de ce type, au moins dans sa structure.

¹² Voir brochure de 1965 et feuillet de présentation de 1979 cités plus haut.

¹³ Voir aussi : *Le bâtiment industrialisé de l'Ecole européenne, à Bruxelles* dans *La Maison*, n. 1, 1962, p. 13-16 ainsi que *Présence de Bruxelles* n° 45, sept. oct. 1961 (mensuel), p. 4 : *Le journal de Bruxelles : 28 (août) : Quand l'Institut des Arts et métiers s'agrandit*.

¹⁴ Sur l'Université Libre de Bruxelles, voir aussi BERCKMANS C. & BERNARD P., *op. cit.*, p. 160 (+ note 90).

¹⁵ Voir aussi : *La Maison*, n. 1, 1962, *op. cit.* et BERCKMANS C. & BERNARD P., *op. cit.* Les bâtiments ont été démolis après 1995 lors de la rénovation du site par l'architecte Pierre Farla.

¹⁶ Système créé en France en 1959. Voir BERCKMANS C. & BERNARD P., *op. cit.* Le nom provient du lieu (Chaville) où fut construit le prototype.

¹⁷ Voir *Mémorial ...* Tome 4 : *L'Architecture, les jardins et l'éclairage* (1960), p. 192. Le pavillon des Mines & Carrières a été réalisé en association momentanée avec la s.p.r.l. Van Oncem.

¹⁸ Brochure 1965.

¹⁹ Ouverture de faillite le 26 octobre 1984 et clôture de faillite le 22 mars 2006. Dernier curateur : Roland Dupont. Cfr *Moniteur Belge* du 3 avril 2006.

²⁰ Archives *City Films* (Philippe Fannyoy). Trois copies en possession de l'auteur de l'article : Dépôt (= pavillon B) : plan terrier (27.12.1958) / Dépôt (= pavillon B) : coupes (28.05.1958) / Garage et conciergerie (= pavillon A) : façades (s.d.).

²¹ Brochure 1965.

²² *Siège d'une société d'entreprises à Uccle* dans *Architecture* 59 n° 30-31, 1959, p. 308-310.

²³ La nouvelle aile a été construite à l'endroit où le

pavillon du Boerenbond s'accolait au pavillon principal de l'Agriculture. Cette aile est appelée à disparaître prochainement : voir infra.

²⁴ Principalement par l'avancement de la façade principale et par le déplacement de la toiture montée désormais au-dessus (et non plus en dessous) de la charpente.

²⁵ Principalement disparition du haut mur extérieur et rehaussement de l'annexe par rapport au bâtiment principal.

²⁶ En dessous du hall d'entrée et de la partie avant du bâtiment principal. Le sous-sol abritait : la chaufferie, les sanitaires, la salle de photographie et de reproductions, les locaux d'archives.

²⁷ Comme on peut le voir notamment sur le plan dessiné en page 2 de couverture de la brochure de 1965.

²⁸ L'article, même s'il n'est pas tout à fait clair sur la question, présente les hangars comme construits sur place par Entreprises et Travaux. Toutefois, dans son livre sur l'Expo 58, Nevi (*op. cit.*, p. 168-9) suppose que ces hangars aient été déplacés du Heysel.

²⁹ Voir couverture de la brochure de 1965.

³⁰ Les informations qui suivent proviennent de Philippe Fannoy, frère de Vincent Fannoy et principal responsable de la gestion du site (interview du 26 juin 2008).

³¹ Administrateur gérant : Philippe Fannoy. Gérant : Vincent Fannoy (d'après le site COFACE consulté le 30 juin 2008).

³² La scrl Belgavox Société belge d'actualités a été fondée le 16 mars 1950. Son administrateur est Philippe Fannoy (COFACE 30 juin 2008)

³³ D'après Philippe Fannoy (interview 26 juin 2008). Voir aussi l'article intitulé *Où se trouve le plus grand studio du Benelux ? A Uccle !* par Jean Rebuffat dans *Le Soir* du 26 octobre 1987.

³⁴ Voir notamment le livre d'or de la société riche d'autographes et de dessins d'artistes et comédiens (présenté par Philippe Fannoy lors de l'interview du 26 juin 2008).

³⁵ Interview de Philippe Fannoy (26 juin 2008). ABCD s.a. a été constitué le 11 juin 1990 (COFACE 30 juin 2008). Nous n'avons pas trouvé de firme au nom de Belga Video ni de Belga Video Technology mais bien une sc Belgian Video News (constitution : 28 décembre 1988 ; faillite clôturée le 30 janvier 1995). Cette société qui avait comme objet la production de films cinématographiques, a eu comme siège le n° 93 rue de Verrewinkel (= pavillon C) (COFACE 30 juin 2008).

³⁶ Article de Jean Rebuffat cité plus haut.

³⁷ D'après la date de constitution de la société (17 août 1998). Celle-ci a cessé ses activités en 2003 (COFACE 1^{er} juillet 2008).

³⁸ EMAFIT sprl constituée en date du 22 mars 2002 (COFACE 30 juin 2008).

³⁹ Principaux renseignements fournis par Philippe Fannoy (interview du 26 juin 2008).

⁴⁰ Renseignements fournis par Philippe Fannoy (interview du 26 juin 2008). La S.A. Lama Buildings a été constituée le 3 juin 1999 avec comme objet social la location et l'exploitation de biens immobiliers résidentiels propres ou loués à l'exception des logements sociaux (COFACE 30 juin 2008).

⁴¹ Voir plus loin : séance de la commission de concertation du 20 décembre 2006.

⁴² La S.A. *Studio 58* a été constituée le 29 mars 2006 avec comme objet social : activités d'intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers pour compte de tiers. Son administrateur délégué est Jean-Charles Faulx (COFACE 28 juin 2008).

⁴³ Commune d'Uccle. Urbanisme. Dossier mixte de permis d'environnement G 8328 et d'urbanisme 16-37 570-06.

⁴⁴ Commune d'Uccle. Service de l'Urbanisme. Commission de concertation : séance du 4 mars 2009 : objet n° 15. Dossier 16-38.536-08 – Enquête n° 3580 / 09.

⁴⁵ Avis du 20 décembre 2006 : « Considérant que le pavillon de '58 (n°95) dont la démolition est projetée a été transformé depuis l'exposition et que ses qualités ont été réduites ». L'avis du 4 mars 2009 est plus nuance : « (considérant que) le 2^e bâtiment (n°95) a subi des transformations lors de sa reconstruction en 1960 et a été occupé par un atelier de construction métallique puis par un studio de cinéma ».

⁴⁶ Veillons toutefois à ce que la rénovation des châssis respecte la structure des façades d'origine.

La ferme La Poule, rue Victor Gambier, n° 6

Louis Vannieuwenborgh

Madame Jeanne Theys, épouse Vanderbiest, née en 1929, nous ouvre son album photos au sujet de la ferme, dite La Poule, tenue par ses grands-parents, rue Victor Gambier. L'idée lui en est venue en voyant dans le *Wolvendael* de décembre 2008, des photos de la ferme communiquées par le peintre ucclóis bien connu Jean Grimau.

La petite Jeanne était encore bien petite qu'elle prenait déjà seule le tram 9 pour rejoindre la ferme de ses grands-parents. Elle se souvient avec quel enchantement elle quittait la rue des Chartreux, à Bruxelles, où elle habitait avec ses parents, pour rejoindre la ferme d'Uccle où elle passait de longues journées. Durant les années 1930, la rue Victor Gambier n'était pas bâtie du côté impair et elle pouvait jouer sur le terrain vague d'en face ou dans le jardin fleuri, derrière la ferme.

Jean-François Theys, son grand-père, né à Huldenberg, près d'Overijse, vers 1880 avait épousé Jeanne De Troyer, une Uccloise. Ils eurent deux enfants, un fils, François, le père de la petite Jeanne (qui aura 80 ans l'année prochaine) et une fille, Titine.

La ferme n'était pas grande mais on pouvait y acheter du lait tous les jours et, durant la bonne saison, Jeanne, la fermière,

vendait des fleurs qu'elle cultivait dans son jardin. La particularité la plus frappante de la ferme résidait dans l'utilisation de leur unique vache : elle était attelée à un tombereau ! Jean-François la menait ainsi jusqu'au champ qu'il louait, au Dieweg, à côté du parc de Wolvendael. La situation était suffisamment exceptionnelle pour qu'il se fit photographe dans ce curieux attelage !

Un mot sur le destin tragique de Titine, la tante de Mme Theys. Elle tint café à Drogenbos, rue de Ruysbroeck. C'est là qu'elle recueillit son père lorsqu'il prit sa retraite. C'est là également qu'elle périt dans l'incendie, criminel, de son établissement.



Devant la ferme de la Poule. De gauche à droite, le fermier Jean-François Theys ; une inconnue ; la petite-fille des fermiers, Jeanne ; devant elle, son cousin, fils de Titine ; Jeanne Theys, la fermière.

La ferme La Poule devait son nom à l'ancienne appellation de la rue Victor Gambier, rue de la Poule. Au croisement de cette rue et de la rue Victor Allard se trouvait un étang (poel, en néerlandais, d'où la traduction fautive Poule). A ce croisement, se trouvait également le Café de la Poule, ou "Het Hinneken"¹. La ferme de la Poule, dans les années 1930, était donc l'ultime survivance d'un ancien nom de ce qui fut le chemin principal du hameau de Stalle.²

Nous remercions M. et Mme Vanderbiest-Theyes pour l'amabilité avec laquelle ils nous ont permis de prendre copie de leurs photos-souvenirs.

¹ Voir Raf Meurisse, *Découvrez Uccle, ses rues et places*, 1986, p. 20.

² *Ib.*, p. 66.



Jean-François Theyes et sa vache attelée, dans son champ, près du parc de Wolvendaël et du Dieweg.

Devant l'entrée de la ferme de la Poule. De gauche à droite, à l'avant-plan, Jeanne Theyes, la fermière ; Titine, la fille des fermiers ; Jean-François Theyes, le fermier ; en casquette, François, leur fils et père de la petite Jeanne.





La petite Jeanne, la grand-mère Jeanne Theys portant le fils de Titine. Derrière eux, les maisons encore existantes de la rue Victor Gambier.



Le couple des fermiers Jean-François et Jeanne Theys. A l'arrière, les maisons encore existantes de la rue Victor Gambier.



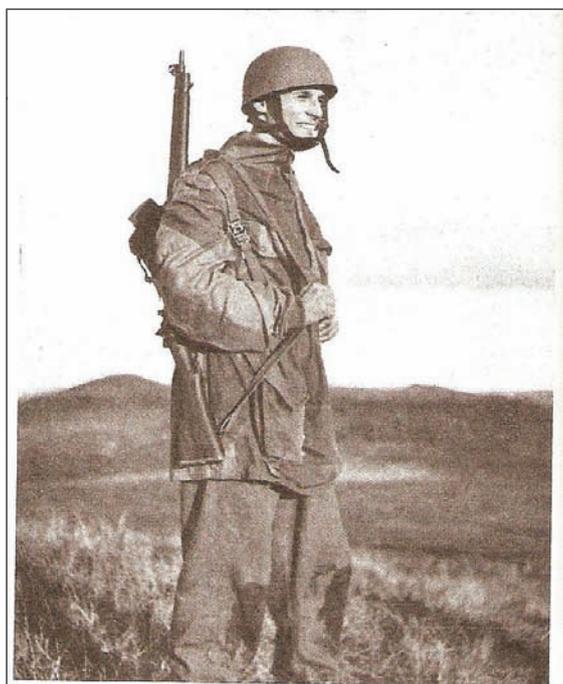
Titine et sa mère devant la ferme. A gauche de la ferme, on voit l'ancienne brasserie. (Photo Jean Grimau parue dans le Wolvendael en décembre 2008.)

Le colonel Blondeel

Jean Lowies

Le colonel Blondeel est le fondateur de l'escadron parachutiste belge SAS (Special Air Service) en Grande Bretagne pendant la dernière guerre.

Il résidait sur le territoire de notre commune, au n°186 de l'avenue Defré. Nous verrons comment un homme qui se destinait à la dentisterie devint un homme d'action remarquable, unanimement apprécié par ceux qu'il eut à commander. Certains aspects de la deuxième guerre mondiale seront brièvement évoqués tant il s'avère utile et sage, aujourd'hui encore, d'en conserver la mémoire.



LE LIEUTENANT-COLONEL BLONDEEL
Le 28 août 1944, parachuté à sa demande dans la région de Gedinne, y rejoignit des éléments avancés lancés plus tôt et, à leur tête, barcela fortement l'ennemi en retraite.

Avant la débâcle

Le baron Henri Bernard, cofondateur du réseau de résistance Luc, professeur d'histoire à l'École Royale Militaire est aujourd'hui décédé. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages de référence traitant en majeure partie des aspects militaires de la dernière guerre¹. L'aspect politique de la période 1940-1945 a été, écrit-il, magistralement traité par Jean Stengers².

Il montre et souligne que, dès avant l'agression, le danger du nazisme avait été clairement affirmé par diverses personnalités telles Erich-Maria Remarque, Thomas Mann et Albert Einstein, Allemands, et Walthère Dewé, Belge et fondateur du réseau Clarence qui affirmait que « le national-socialisme, c'est l'avitissement de l'homme »³.

Henri Bernard rappelle que « la passivité de Londres et de Paris, à cette époque, est inimaginable » et que « l'effroyable inertie de la machine militaire est commune à tous les pays démocratiques (...) malgré qu'elle soit fustigée par des hommes tels de Gaulle et Montgomery »⁴. Dès juin 1934, inlassablement, un homme, Winston Churchill, a mis en garde la Chambre des Communes contre une dictature dirigée par des personnages « qui n'hésiteront pas à se plonger dans l'aventure étrangère la plus dangereuse et la plus catastrophique qui soit pour le monde tout entier » et contre la politique de désarmement du parti travailliste. Traitant de la politique du gouvernement britannique dirigée par des membres de son propre parti, il évoque « les vagues de l'irrésolution et des renoncements, des erreurs de jugement et des volontés faibles »⁵.

Jean Van Welkenhuyzen a écrit au sujet de la capitulation que « cette débâcle est bien plus celle de l'intelligence au sommet que du courage dans les rangs »⁶.

Le général Van Overstraeten, conseiller militaire du Roi Léopold III met en cause Henri De Man, président du parti ouvrier belge, plus tard, parti

socialiste, qui conseilla, écrit-il, au Roi de capituler le 16 mai 1940⁷.

La guerre menée par la Belgique est dite « campagne des 18 jours » soit du 10 au 28 mai 1940. Elle se clôturera par une débâcle.

Les intentions nazies

L'appropriation du sol est une obsession germanique constante. Commandant militaire allemand pour la Belgique et le nord de la France, le général Alexandre von Falkenhausen écrit qu'Hitler « entendait peupler le nord de la France et plus particulièrement l'Artois, d'Allemands, considérant qu'il s'agissait d'un ancien territoire de l'Empire allemand »⁸.

L'historien américain William Shirer s'est informé des vues d'Hitler auprès du général Halder, qui travailla dans l'Etat major proche du dictateur sans être nazi. Il répond qu'il « avait l'intention de créer une région national-socialiste indépendante sur le territoire habité par des Flamands descendants d'Allemands, les liant étroitement à l'Allemagne ». Jean Van Welkenhuyzen qui relate ces faits poursuit comme suit : « Ses partisans en terre flamande avaient travaillé dans ce sens depuis longtemps ; il leur avait promis d'éviter à leur pays les ravages de la guerre »⁹. Henri Bernard confirme que la volonté d'Hitler était de « préserver les grandes villes flamandes dont la conservation est nécessaire étant donné la conduite politique à tenir et qui sont à épargner le plus possible ».

Von Falkenhausen fait observer que seules les villes de Wavre, Nivelles, Perwez et Tournai avaient gravement souffert d'attaques aériennes¹⁰. Henri Bernard rappelle que le programme du Vlaams Nationaal Verbond (VNV) « comprenait la suppression de la Belgique et l'autonomie d'un Etat thiois dans une Europe dont le peuple-chef serait le grand Reich allemand »¹¹.

La presse de ce parti nationaliste flamand était soutenue financièrement par Berlin et d'importants fonds d'origine nazie furent consacrés à répandre « des consignes pour les soldats flamands de ne pas tirer sur les Allemands »¹².

Le choix après la défaite : vers l'Allemagne ou vers l'Angleterre

Le professeur Henri Bernard estime que « les effectifs belges repliés dans le sud de la France se montaient à plus ou moins 100.000 combattants après la capitulation ». Dès la fin de juin 1940, de

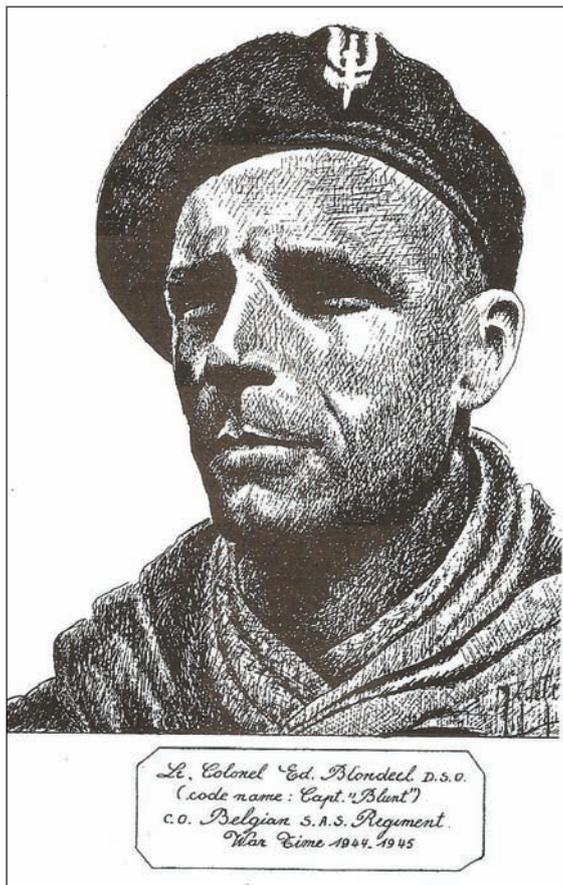
nombreuses personnalités belges, de tous bords, dont le communiste liégeois Julien Lahaut, y vinrent avec l'autorisation intéressée des nazis, faire l'éloge des occupants auprès des réfugiés et des militaires, les invitant à rentrer au pays. L'on vit alors, écrit-il, des hommes qui étaient libres dans le Midi se diriger volontairement vers des camps en Allemagne où ils resteront cinq ans »¹³.

« L'inventaire des militaires belges qui s'évadèrent vers la Grande Bretagne après la capitulation et avant le 1^{er} août 1940 est vite fait : une centaine partirent avec les Britanniques du périmètre de Dunkerque entre le 28 mai et le 4 juin ; 14 s'échappèrent de Vendée, le 24 juin, sur un petit bateau ; 2 à 300 partiront directement par mer ou par l'Espagne, du Bordelais ou du Midi ; quelques aviateurs s'échappèrent du Maroc. Il n'y eut donc qu'un demi millier d'évadés, du 28 mai au début d'août, lesquels, avec une poignée de Belges qui résidaient ou se trouvaient déjà en Grande Bretagne, formaient le noyau des petites forces belges que l'on allait y constituer ». « Ces effectifs se gonflèrent dans la suite, avec les évadés de Belgique, les hommes rappelés qui résidaient dans les pays non occupés par l'Axe, et quelques valeureux évadés des camps d'Allemagne. Nos petites unités, dans les airs, sur mer, sur terre, nos agents parachutistes vers le pays occupé, nous ferons honneur ».

Tardivement mais toujours clairvoyant, opiniâtre et courageux, Winston Churchill avait enfin été appelé au pouvoir.

« Nos agents parachutistes vers le pays occupé nous feront honneur » Henri Bernard

Le colonel Blondeel est né à Gand le 25 février 1906. Il entre aux Boy Scouts de Belgique, 24^e unité où il est totemisé grand castor des plaines en 1922. Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur civil à l'université de Gand, il est aspirant officier au 1^{er} régiment d'artillerie montée en 1929. En 1932, il épouse Liza Van Gorp née à Bruxelles le 3 août 1907.



Le couple aura deux filles : Denise née en 1933 et Francine née en 1935. Il change d'orientation professionnelle et entreprend des études de dentisterie qui le conduisent aux Etats-Unis en 1939. A l'annonce de l'agression nazie, en mai 1940, il rejoint le Canada où un Centre d'instruction pour cette région du monde a été constitué à Joliette. Il y retrouve un ami d'enfance, Freddy Limbosch. Les « Canadiens » arrivent en Grande Bretagne et sont incorporés dans les forces belges en Ecosse en 1941. La Compagnie indépendante des parachutistes belges est constituée le 8 mai 1942. Winston Churchill avait requis ce type de troupe spécialisée dès la fin de 1940.¹⁴ La Compagnie est placée sous les ordres du commandant Thisse, ancien de 1914-1918 et des 18 jours de 1940. Au cours d'un saut, il se fracture la colonne vertébrale et est déclaré inapte à poursuivre l'instruction. Le capitaine Blondeel prend sa succession. Entre 1942 et 1944, la Compagnie se renforce par un recrutement sévère, coloniaux, expatriés divers, évadés de Belgique et d'Allemagne, anciens de la Légion étrangère... En janvier 1944, après 20 mois d'entraînement, la Compagnie est attachée à la Special Air Service (SAS), spécialisée en coups de main et renseignement en territoire

ennemi et intégrée avec d'autres détachements alliés à l'Allied Airborne Corps. La Compagnie s'engage sur le continent dans des opérations préparatoires au débarquement en Normandie.

La Libération de la Belgique

Vinrent les moments tant attendus. Jean Temmerman, agent SAS, souligne dans ses ouvrages la minutie avec laquelle Eddy Blondeel préparait les briefings qu'il faisait aux hommes du SAS avant le départ en mission¹⁵. Nous relaterons brièvement ici la mission à laquelle participa Eddy Blondeel dans le cadre de la Libération de la Belgique et plus spécialement d'une action conduite par les SAS. Il s'agissait d'installer une base opérationnelle en territoire français, dans la boucle de Givet, d'attendre les renforts et de passer ensuite en territoire belge. Le capitaine Blondeel donna ordre au lieutenant Renkin de « sauter en France mais de passer en Belgique et préparer l'arrivée de renforts en évitant tout contact avec l'ennemi ». Dans la nuit du 15 au 16 août 1944 le lieutenant Renkin et huit SAS sautent et prennent pied à 4 km de la Croix Scaille. Avec l'aide de la Résistance française, ils rejoignent la région de Gedinne. Daniel Ryelandt commandait le maquis dans cette région. Voici ce qu'il en dit. « Quelques hommes vivaient déjà dans les bois, dans de misérables baraques, pendant l'hiver 1943-1944. Ils formaient des sortes de petits commandos, d'où sortira, au bon moment, l'élite de la troupe. Une fièvre guerrière gagnait petit à petit la population : beaucoup collaboraient activement à la préparation de ce qui allait se passer ; mais le secret ne débordait pas le cercle de ceux qui devaient savoir »¹⁶. Le 29 août le capitaine Blondeel et 6 SAS sautent à l'est de la route Rienne-Vencimont et rejoignent le premier groupe. Ils emportent avec eux huit containers avec des armes. Les SAS font l'instruction des maquisards et recherchent les meilleurs emplacements d'embuscade. Le 1^{er} septembre ils sont rejoints par un groupe de 16 SAS dirigés par le lieutenant Debefve et transportant 19 containers.

Commence alors une suite ininterrompue d'opérations de harcèlement et d'embuscades. Le 5 septembre deux jeeps avec leur équipage sont parachutées soit l'aumonier SAS Jourdain, le médecin J.Limbosch, D.Frison et M.Ongena ainsi que 25 containers de matériel et de munitions. L'avance des troupes américaines étant plus rapide que prévu, la jonction s'opère avec elles. Ainsi, du 15 août au 5 septembre

1944, onze groupes furent parachutés sur le territoire national. Plus de 300 ennemis dont un général furent mis hors de combat.

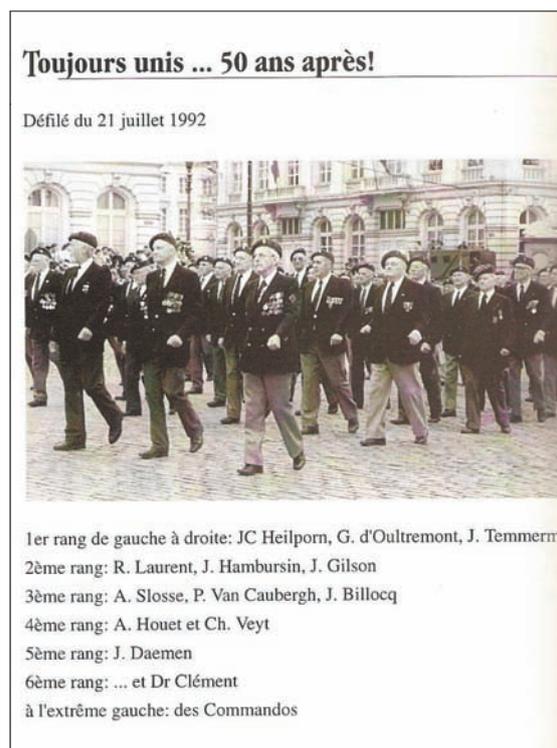
Le colonel Bruggeman parle de « magnifiques soldats qui organisent avec les maquisards de nombreuses embuscades ».

L'unité de parachutistes belges fut la première formation de l'Armée de Libération à mettre le pied sur le territoire de la Belgique occupée soit 15 jours avant que d'autres troupes pénètrent dans le pays, ce qui lui valut beaucoup d'humeur de la part de certaines autorités politiques belges de Londres. Le colonel Weber écrit : « Combien parmi nous n'ont-ils pas été horrifiés par les vexations subies dans notre « glorieuse petite armée » au retour dans notre « héroïque petite patrie ». Il ajoute ce qui aujourd'hui semble institutionnalisé à savoir que l'armée est « une machine de fonctionnaires militaires »¹⁷.

La guerre n'est pas finie

En 1944-1945 de nombreux volontaires rejoignent la Compagnie après un stage sévère en Angleterre. Elle se convertit en unité de reconnaissance sur Jeeps blindées et se voit confier des missions importantes lors de l'offensive von Runstedt en Ardenne et de la progression des armées alliées en Hollande et en Allemagne. Le capitaine Blondeel est promu major et son unité devient le premier régiment parachutiste SAS. En 1945-1946, le Centre d'entraînement parachutiste est créé à Schaffen. En 1947 le colonel Blondeel rejoint la vie civile. Le quotidien *Le Soir* titre : le colonel Blondeel quitte l'armée. Il était détenteur de nombreuses décorations belges et étrangères. Les commentaires qui accompagnent la Distinguished Service Order (DSO) britannique déclarent que son escadron était l'un des mieux entraînés et organisés qu'on ait jamais vu. C'est l'avis de gens qui s'y connaissent. Chacun s'accorde à reconnaître que la performance de l'unité SAS, moral, combativité, initiative et efficacité était due pour une large part à la personnalité de son chef, le colonel Blondeel.

Après la guerre



Jean Temmerman dit du colonel Blondeel que « par sa diplomatie, il évita trois fois la disparition de son unité en déjouant les projets d'un reître qui voulait l'intégrer à l'infanterie, de services secrets recruteurs d'agents et de gouvernants qui, en 1944, estimaient que des parachutistes devenaient inutiles. E. Blondeel fut l'âme et la sauvegarde de l'unité parachutiste ». Avant de quitter l'armée, il s'assura que son unité ne serait pas dissoute en créant l'Association belge des SAS qu'il présida ainsi que l'Amicale des Para-Commandos qui lui succéda. L'Association entretient et développe parmi ses membres des sentiments de civisme et de camaraderie et maintient vivant le souvenir des anciens.

Dans la vie civile, Eddy Blondeel sera Commissaire général des Scouts de Belgique, gouverneur du Rotary Club et président du Cercle Mars et Mercure. A Gedinne, une place publique porte son nom. Il fut fait citoyen d'honneur de la Commune d'Uccle le 3 septembre 1994, soit un demi siècle après la Libération.

Sa femme est décédée à Uccle le 24 décembre 1995 et lui-même décède à 94 ans le 23 mai 2000. Jean Temmerman dit des hommes exemplaires qui vécurent cette épopée : « Après les hostilités, ils se séparèrent pour divers destins. Mais tous gardèrent de ces années de guerre une assurance tranquille et un souverain détachement vis-à-vis des hommes et des affaires médiocres ».



Jules Regner, d'Ecaussines, blessé au combat, envoyé prisonnier de guerre en Allemagne, s'évade de Prusse et traverse la frontière soviétique, est mis au cabot par la police d'Etat. Après la rupture du Pacte germano-soviétique, il est conduit à Arkhangelsk où un navire canadien le recueille. De la mer de Barentz, passant par le Spitsberg, il rejoint Glasgow, en Ecosse en septembre 1941. Il appartient à l'escadron parachutiste depuis sa création et a réussi plusieurs missions très difficiles. On le voit ici décoré par le maréchal Montgomery à la Grand Place de Bruxelles. Sur la manche de son battle dress, le badge parachutiste.

¹ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 p. 9

² Jean Stengers – Aux origines de la question royale- Paris et Gembloux

³ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 p. 17

⁴ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 p. 106

⁵ Winston Churchill – Mémoires sur la deuxième guerre mondiale – éd. Le Sphynx – 1951 – 3 vol.- p.T1 p.47

⁶ Jean Vanwelkenhuysen – Miracle à Dunkerque – La fin d'un mythe –éd. Racine – 1994 – p.192

Voir aussi du même auteur – Plein feu sur un désastre - éd. Racine - 1995- L'auteur est décédé ce 22 février 2008

⁷ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 p. 86

⁸ Général A. von Falkenhausen – Mémoires d'outre-guerre – éd. Arts et voyages – 1974 - p. 120

⁹ Jean Vanwelkenhuysen – Miracle à Dunkerque – La fin d'un mythe –éd. Racine – 1994 – p. 49

Voir aussi du même auteur – Plein feu sur un désastre - éd. Racine - 1995- L'auteur est décédé ce 22 février 2008

¹⁰ Général A. von Falkenhausen – Mémoires d'outre-guerre – éd. Arts et voyages – 1974 p. 105

¹¹ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 p 19

¹² Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 pp. 159 à 161

¹³ Henri Bernard – Panorama d'une défaite – Document Duculot – 1984 pp. 159 à 161

¹⁴ Il avait été constitué une escouade française de même type dite Commando Kiefer du nom de son chef qui rejoint la marine française à 40 ans en Grande-Bretagne. En 1942 il constitue le premier groupe de commandos français. Le 6 juin 1944, 177 hommes du commando débarquent en Normandie. Au soir de ce jour leur effectif est diminué d'un quart ; 10 morts et 33 blessés. Seuls une vingtaine de bérets verts termineront la campagne de Normandie (80 jours) sans être blessés. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a tenu à rendre un hommage particulier à ces héros en se rendant le 8 mai 2008 aux monuments élevés en leur honneur à Ouistreham.

¹⁵ Jean Temmerman - Les parachutistes belges - 1942-1945 - Formation et premiers faits d'armes p.367 et autres. Voir aussi de lui : Les paras dans l'action. L'auteur (1923- 1998) s'est évadé de Belgique à l'âge de 17 ans. Il fut parmi les premiers à être envoyé en mission. Il termina la guerre avec le grade de lieutenant. Après la guerre, il entreprend des études de droit en travaillant le jour. Il termina sa carrière comme secrétaire général du Conseil régional Bruxellois. Ses ouvrages sont écrits en un style dynamique où l'humour n'est jamais absent. Voir aussi V. Marquet – Contribution à l'histoire de l'armée secrète éd. Pygmalion – Bruxelles.

¹⁶ Daniel Ryelandt – De la défaite au maquis – Revue Générale belge n°19 mai 1949

¹⁷ Colonel Guy Weber – Des hommes oubliés – éd. Louis Musin – 1978 p. 45

Les kermesses à Uccle dans les années 1920-1950

François Truyens

La commune d'Uccle connaissait dans ces temps-là, c'est-à-dire depuis la fin de la Première Guerre Mondiale jusqu'à une dizaine d'années après la Seconde, un grand nombre de kermesses. Elles avaient lieu à date fixe, selon une tradition plus ou moins ancienne. On en distingue de deux sortes : les kermesses de hameau et les kermesses de quartier, plus modestes, encore que non moins folkloriques...

Commençons notre revue de ces festivités par les grandes kermesses de hameau et, parmi elles, par la plus importante, celle de Saint-Job, puisqu'elle était la seule à joindre une foire annuelle ou marché annuel à la dernière kermesse de la saison.

Kermesses et foire de Saint-Job

Lieu : place de Saint-Job

A Saint-Job, la première kermesse de l'année se déroulait le premier dimanche après le 10 mai (*den ieste zondag noe den tiende maa*).

La seconde : le troisième samedi de septembre (*den darde zoeterdag van september*), c'était la kermesse et, le lundi, le marché annuel (*fuur en, de moendag, joeremet*).

Les salles de danse ne chômaient pas. Il y avait bal "A l'Ange", chez Maurice Derridder, où un orgue assurait l'ambiance ; "Au Vieux Saint-Job", chez

Van Campenhout, où jouait un orchestre. Il en allait de même à la salle paroissiale "La Maison Blanche". Chez "Jan Lawaait", au coin de la place et de la Montagne de Saint-Job, les danseurs tournoyaient au son de l'orgue tandis qu'à un autre coin de la place et de la chaussée de Saint-Job, au "Café Lemaire", la salle à l'étage, local des Anciens Combattants, faisait le plein de danseurs.

Une tradition de cette époque s'est perdue. Elle s'appelait "la journée des portemonnaie vides" (*den dag van de leige portemonneis*). C'était le



L'indémodable affiche créée en 1952 par Henri Quittelier pour la foire annuelle de Saint-Job.



*Notre président, M. Pierrard,
à la kermesse de Saint-Job*

mardi après le marché annuel. La plupart des patrons de bistrot prenaient leur jour de sortie et se rendaient des visites réciproques en payant des tournées aux clients. Les profiteurs (smoolvulders) étaient au rendez-vous ; c'était un jour de soulographie garantie...

Kermesses d'Uccle-Centre

Lieu : place Jean Vander Elst.

La première se tenait deux semaines après la kermesse de Saint-Job, c'est-à-dire fin mai (*de twiede week nou Sin Job*)

La procession partait de l'église Saint-Pierre par la rue Xavier De Bue. Elle empruntait ensuite la rue Beekman et la rue Joseph Bens pour revenir par la chaussée d'Alseberg.

La deuxième kermesse avait lieu début octobre.

Les deux kermesses sont actuellement remplacées, aux mêmes dates, par des brocantes.

Il y avait bal avec orchestre dans la très huppée salle "Libertas", rue Xavier De Bue. En face de la clinique protestante, actuellement disparue, un orchestre faisait danser les couples dans la grande salle "Concordia". Les danseurs se rappelaient certainement que, durant la Seconde Guerre Mondiale, leur étaient délivrés, dans cette même salle, les tickets de ravitaillement. Chaussée d'Alseberg, au "Tonneau d'Or", la salle de danse à l'étage ne désemplissait pas.

Au coin de la chaussée d'Alseberg et de la rue de Stalle, en face du café-restaurant "Le Globe", au café "La Roue" (*in 't Rad*), le patron, Oscar, faisait de bonnes affaires avec sa salle de danse – avec orchestre – du rez-de-chaussée.

Kermesse de Stalle

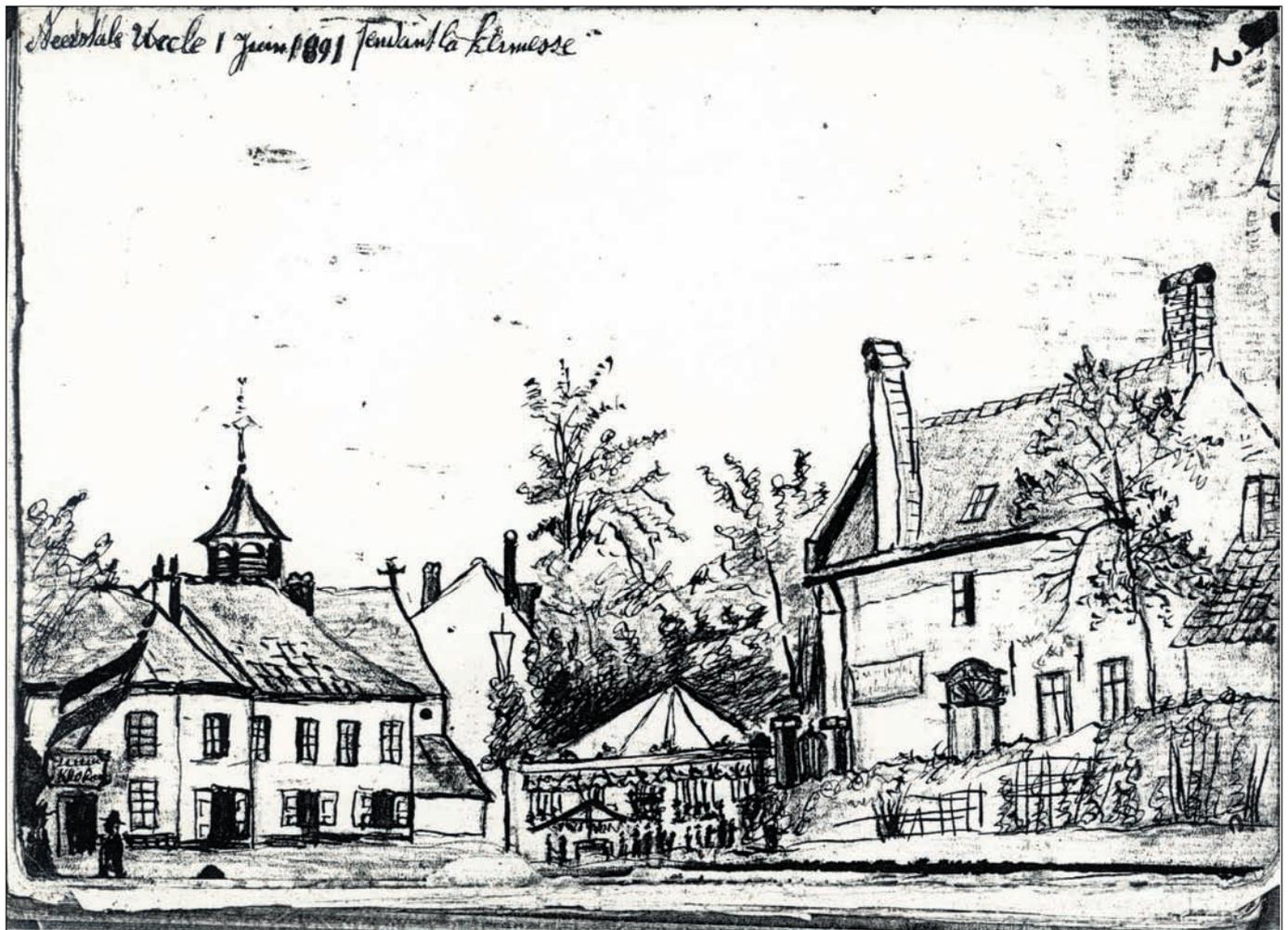
Date : troisième dimanche de juin.

La procession partait de la chapelle de Stalle et parcourait le quartier.

L'animation de la kermesse se propageait jusqu'à l'extrémité du hameau, presque au croisement des rues de Stalle, Neerstalle et de l'Etoile, au café "Chez Klontje" où, à l'arrière, se trouvait une salle de danse. Par contre – attention, ne les confondez pas –, le café « Chez Jeanne



Les géants Florence et Jean-Joseph de sortie au parvis Saint-Pierre.



*La kermesse de Stalle en 1891, au débouché de la rue Victor Gambier dans la rue de Stalle (dessin de Cammaert).
A gauche le café A Stalle ; à droite, l'ancien bureau de bienfaisance d'Uccle.*

Klontje », juste avant le pont du chemin de fer, ne participait pas aux réjouissances. Notons que le fils de Jeanne, François Dekoster, avait été un joueur du F.C. d'Uccle-Sport.

Kermesses de Calevoet-Bourdon

Lieu : le Bourdon.

La première à Pâques, la deuxième en juillet.
Itinéraire de la procession : rue du Château d'Or, rue Engeland, rue Kinsendaël, rue Geleytsbeek et retour par la chaussée de Saint-Job.

Les géants *Meeke en Janneke* participaient à la kermesse.

La troisième en octobre. (*D'ieste mè Posse, de twiede in jeulé en de darde in oktober*).

Il y avait bal, avec orgue mécanique, à la Maison Haute (*in 't Huug Hoeis*), au coin de la chaussée d'Alseberg et de la rue Zandbeek, à l'emplacement de l'actuel

parking. Le patron, Joseph Tas (*Jef Mossel*), avait fait ses premières armes de cafetier au *Pigeon noir*¹ dans les années 1920. L'animation, les baraques, le dancing sous chapiteau (*de tent, la tente*), se prolongeaient jusqu'au Fond de Calevoet.

Kermesse de Verrewinkel

Lieu : depuis la Ferme Rouge, à l'avenue Dolez, jusqu'à la rue de Percke. Au carrefour de l'avenue des Hospices se dressait un petit manège et une baraque à tir (*scheetbarak*).

Date : la kermesse commençait le même jour que l'ouverture de la Foire du Midi, le troisième samedi de juillet.

Une procession parcourait le quartier.

Au carrefour du Nouveau Balai (*Bessoem*), dans la salle de *Tiest den Oiel* (Jean-Baptiste le Hibou...), s'entendait, jusqu'à la terrasse où on mangeait des

tartines au fromage blanc, un magnifique orgue DE COSTER. Une note, toujours la même, parfois se bloquait. Un vigoureux coup de poing, frappé sur le côté du buffet, la dégageait et la danse se poursuivait dans la bonne humeur et le soulagement général. Le lundi était le jour de la fameuse course à bicyclette où les coureurs, déguisés d'atours féminins qui les faisaient ressembler à des pauvresses (*voiel jeannette*), déchaînaient l'hilarité générale. Les récompenses tombaient sous forme de tickets pour consommer.

Kermesse du Fond de Calevoet (*Put van Koelevoot*)

Quelques baraques foraines s'élevaient au débouché de la rue de Linkebeek dans la chaussée d'Alseberg. Les *Deux Jantjes*, que nous retrouverons encore, dressaient le chapiteau de leur tente-dancing sur un étroit espace d'herbe en face de la petite chapelle.

La kermesse de Calevoet n'atteignait pas les dimensions des autres kermesses de hameau – la kermesse du Bourdon a pris le pas sur la kermesse du Fond de Calevoet – mais, par sa situation, à la limite de quatre communes, elle attirait également les amateurs venus de Linkebeek, Beersel et Drogenbos.

Kermesse du Chat (*Katte karmeus*)

Une kermesse de hameau importante était celle du Chat. Elle occupait le quartier Vanderkindere avec, entre autres, les rues des Cottages, des Carmélites, Messidor, de la Mutualité. Elle se répercutait jusqu'à la chaussée d'Alseberg, où le café "*Het Verbrand*" faisait d'excellentes affaires.

KERMESSES DE QUARTIER

A côté de ces kermesses de hameau, il y avait de petites kermesses de quartier (*koteer kermeusse*), sans procession. Un certain nombre d'entre elles ont été remplacées, aux mêmes dates, par des brocantes.

Kermesse de Broek (*Broekkermeus*)

La kermesse de Broek trouvait place de part et d'autre de l'ancien étang Saint-Pierre comblé en 1938, c'est-à-dire au bas de la rue Basse ainsi qu'au bas de la rue du Repos. Pour les assoiffés, les reposoirs étaient nombreux : pas moins de huit cafés proposaient autour de l'ancien étang chacun une atmosphère différente. Au bas de la rue du Repos, il y avait quelques manèges.

Sur le terre-plein, ultime souvenir du petit étang qui alimentait l'ancien moulin à eau voisin, s'est même installé une année un *auto-scooter*.

La kermesse de Broek était réputée pour ses jeux populaires (*bekend veu de speile*) : courses dans des sacs de jute ; courses avec entre les dents une cuiller où se trouvait un œuf ; manger une pomme, enrobée de mélasse et suspendue à un fil, les mains attachées dans le dos ; décapiter, les yeux bandés, un coq mort. Pendant les festivités, flottant à une corde traversant la rue Basse, un vieux pantalon (*broek*) proclamait le nom du quartier.

Un peu plus loin, sur un carré d'herbe le long de la chaussée de Saint-Job, s'élevait une tente-dancing avec un orgue DECAP, installée par deux habitués, Jean Van Cutsem et Jean Ruisbroek, groupés sous la même appellation de : « les deux petits Jean » (*de twee Jantjes*). Les couples du quartier tournoyaient sur cette musique entraînante, évoluant sur le parquet parfaitement ciré. Les concours de danse étaient souvent remportés par "*Mainke Mariett*" et son mari. Elle boitait légèrement, d'où son surnom, et compensait ce défaut par une grâce virevoltante, surtout sensible dans les valse, transformant ainsi son handicap en atout. Son charme et son sourire emportaient les suffrages et les cœurs.

Kermesse du Vivier d'Oie

Lieu : sur la place formée par le débouché de l'avenue du Prince de Ligne dans la chaussée de Waterloo. L'animation entraînée par la tente-dancing des deux "*Jantjes*", avec l'orgue à danser, auquel s'ajoutaient quelques baraques de tir, était complétée par l'affluence régnant, au coin de la place, dans le grand *Café Brasserie du Progrès*, mieux connu par le nom de son propriétaire, "*Chez Jean Lemaire*", devenu actuellement le magasin de décoration *Les Petites Heures du Matin*. Le café de Jean Lemaire servait aussi de local à la fanfare *L'Indépendance* et il était inimaginable qu'à l'occasion de la kermesse, celle-ci ne fit retentir ses cuivres dans une sortie entraînante et remarquée. Un peu plus haut dans la chaussée de Waterloo mais avant l'avenue Victor Emmanue III, la bonne atmosphère de kermesse s'étendait jusqu'au café "*De Wever*", cafetier-marchand de charbon.

Kermesse de la Montagne de Saint-Job (*bargkermeus*)

L'actuel terrain de basket-ball au débouché de la

Montagne de Saint-Job dans la Vieille rue du Moulin accueillait le chapiteau et l'orgue à danser des "Jantjes" ainsi que quelques autres baraques à tir.

Kermesse du quartier Van Bever

Lieu : au débouché de l'avenue Van Bever dans la chaussée de Waterloo. Le centre de ralliement était le grand café du coin, chez *Jef Cigarette*.

Kermesse rue de la Pêcherie

La kermesse de la rue de la Pêcherie (*Vissersstroete*) se déroulait depuis l'avenue Carsoel, près du pont du chemin de fer, jusqu'au croisement du chemin montant de la chaussée de Saint-Job jusqu'à l'avenue Carsoel, en passant par la ferme Neuckens². Seul café du haut de la rue, *A la ferme de St-Job*, mieux connu sous le nom de "*Susse God*", accueillait généreusement couples et familles issus du quartier ou des quartiers voisins.

Kermesse du Groesenberg (de Krooselen barg)

Lieu : entre les Deux Alice et l'avenue Houzeau avait lieu la kermesse du Groesenberg. On ne sait dans quelle mesure l'existence du carré de Wandeleer a favorisé la création de cette kermesse.

Kermesse du Wolvenberg (de Wolvenbarg)

Une kermesse de quartier de grande étendue se tenait au Wolvenberg (chaussée d'Alseberg, depuis le *Misverstand* jusqu'à la gare de Calevoet, rue du Coq, rue des Poussins). Les nombreux cafés, groupés près de la gare, ne chômaient pas. On dansait chez Van Tassel.

Kermesse d'Engeland (Ingeland)

Au carrefour des rues Engeland, Verrewinkel et Kinsendael, une petite kermesse par an animait le quartier. On dansait à *La Branche d'Olivier*, alors simple café. Contre le mur de l'ancienne propriété Woeste, une petite baraque proposait d'abattre des pots de conserve empilés.

Kermesse du Hoef (Hoof karmeus)

La kermesse du Hoef avait lieu au carrefour des rues Langeveld, Edith Cavell et Zeecrabbe. Le café du Hoef, encore existant de nos jours, ne participait pas à ces réjouissances populaires.

Kermesse de la Fontaine (Fontaien karmeus)

Depuis Uccle-Sport jusqu'au début de la chaussée de Ruisbroek, à la limite d'Uccle-Stalle et de Forest, la "*Fontaien karmeus*" devait son nom au café "*De Fontaien*", une ancienne brasserie. Nous y retrouvons les fidèles "*Twee Jantjes*", leur sympathique tente-dancing et les flonflons de leur orgue connu de tout Uccle.

Ces quelques pages relatives à un aspect folklorique de la vie uccloise ne visent pas à l'exhaustivité. Elles reposent uniquement sur mes souvenirs personnels. Ceux-ci pourraient être utilement complétés par les anecdotes et souvenirs des lecteurs d'*Ucclesia*. Les témoins des kermesses, petites et grandes, se raréfient et le moment est venu de recueillir les souvenirs communs à beaucoup d'Ucclois et les transmettre à nos concitoyens futurs.

Merci de participer à cette action de sauvegarde du « petit patrimoine immatériel » en envoyant vos souvenirs à M. Jean Marie Pierrard, Président de notre Cercle, 9, rue Robert Scott, 1180 Bruxelles. Un complément bienvenu pourra ainsi être donné au présent article.

Au moment de terminer son article, M. François Truyens a été frappé par une affection grave qui l'a empêché de mettre la dernière main à son texte. Nous croyons cependant que, tel qu'il se présente, achevé aux neuf dixièmes, il pourra intéresser nos lecteurs. Nous présentons nos meilleurs vœux de rétablissement à M. Truyens. (N.D.L.R.)

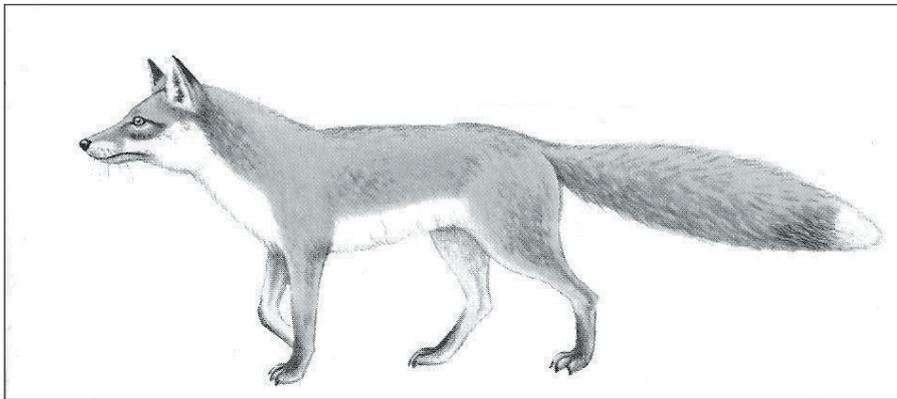
¹ Les lecteurs d'*Ucclesia* (n° 204, mars 2005), ont pu lire l'historique du Pigeon noir, situé au coin de l'avenue de la Chênaie et de la rue Geleytsbeek.

² Pour la ferme Neuckens, dernière ferme d'Uccle, voir *Ucclesia* n° 214, mars 2007.

Un renard urbain

Jean Lowies

Nocturne, ses yeux brillent dans la nuit. On le voit s'éclipser dans les rayons de lumière des phares de voiture. Diurne, surtout dans la bonne saison, jusque dans nos rues, il se déplace au petit trot, la fourrure brun roux, la gorge blanche, le museau étroit, les oreilles dressées larges à la base, la longue queue touffue. L'adulte mesure 1m25 et pèse de 6 à 7 kilos, la femelle étant généralement plus légère.



Occupation du sol

Le renard a donc franchi la Meuse et peut-être l'y a-t-on aidé. Sa silhouette est désormais familière dans la moitié des communes de Bruxelles où on l'aperçoit battant les lisières de la Forêt de Soignes à Uccle et dans les communes voisines. Il parcourt aussi les rues et jardins des quartiers résidentiels, les prairies, les terres en friche, et les petits bois en périphérie. Voici 30 ans, il occupait la Forêt de Soignes, y trouvant une nourriture abondante. Au même titre que la pie, le renard s'est rendu compte que les sacs poubelles en matière plastique contiennent des déchets ménagers disponibles à leur convoitise dès lors que les résidents les sortent le soir et non pas le matin. Ainsi que le hérisson, il a détecté les aliments pour chiens et chats, versés dans leur écuelle à l'extérieur de la maison. Ce sont les plus jeunes, qui, en exode, empruntent le tracé des lignes de chemin de fer, lieux peu fréquentés par l'homme, et voies de migration vers le Brabant,

le Hainaut et au-delà des frontières des humains. Il est entendu que la venue du renard en nos quartiers urbains peut ne relever que de l'anecdote et en rester là, d'autant que les maladies transmissibles à l'homme sont connues et maîtrisées.

Terrier et territoire

Le renard vit dans un terrier très souvent détourné d'un terrier de lapin. Une forte odeur nous permet de reconnaître qu'il est occupé ainsi que la présence d'excréments, de restes de repas, plumes et os et d'herbes et plantes écrasées. La renardière peut mesurer jusqu'à 3 à 4 mètres

de longueur et se situe souvent dans un talus de chemin de fer ou de chemin creux, dans des taillis

ou, en ville, sous la haie de fond du jardin. Les mâles solitaires occupent un territoire plus étendu que la femelle.

Omnivore

Il mange les pommes, poires et cerises tombées dans les vergers et les jardins et les petits fruits disponibles dans la nature, mûres, fraises et myrtilles. Farfouillant dans les herbes, il cherche de petits animaux, vers de terre, sauterelles, araignées, papillons et escargots. Il chasse les rongeurs, campagnols, mulots et souris. Procédant comme les chats, il bondit et tombe des deux pattes antérieures sur sa proie. Il se nourrit aussi de charognes, surtout d'animaux écrasés sur nos routes : chats, hérissons et lapins. Jusqu'ici notre renard est considéré comme utile et véritablement urbain. On l'apprécie peu cependant, dès lors qu'il s'en prend aux lapins, aux lièvres et au gibier à plumes comme les faisans et les perdrix et à leurs œufs.

Destructions

Dans les quartiers semi-urbains périphériques, les renards commettent des dégâts souvent très importants aux poulaillers en massacrant toutes les poules présentes, parfois par dizaines. Celles qui ont échappé au massacre peuvent mourir sous peu de la peur subie. Certaines de ses victimes évacuées seront stockées sur le chemin du retour au terrier. La menace d'une agression sur le poulailler est particulièrement importante de juin à août, époque de l'année où les renardeaux sont sevrés et où la renarde, souvent seule, doit assumer la subsistance de juvéniles insatiables.

Un poulailler défensif

Un poulailler défensif devrait permettre de faire face aux destructions commises par le prédateur. On coulera du béton au sol du poulailler pour rendre vain le creusement d'un tunnel. L'installation peut aussi être placée sur pilotis à 30 cm ou plus du sol. Elle est alors pourvue d'une échelle à lattes permettant aux poules de regagner l'abri pour la nuit. Nos ancêtres installaient parfois un poulailler dans un arbre. La clôture métallique devra être solide et enfoncée dans le sol à 40cm de profondeur afin aussi de décourager le creusement d'un passage souterrain. D'une hauteur de 2m, le haut sera coiffé d'un rebord de 30 cm environ afin de rendre vaine l'escalade. Antérieurement aussi on entourait parfois le parcours d'un ruisseau d'eau alimenté par un ruisseau proche.

Reproduction

Les accouplements ont lieu de décembre à février et les naissances de mars à mai. La portée de 4 à 5 jeunes est sevrée vers l'âge de 6 semaines. Les renardeaux deviennent adultes vers 3 mois, autonomes à 5 mois et restent près des parents pendant 6 mois au total. L'élevage des jeunes a donc lieu de juin à août. De septembre à novembre, les jeunes se dispersent. Ils peuvent alors être la proie de prédateurs, grands rapaces tels l'aigle, le

lynx et les loups, tous quasi absents en Belgique. Leur chasse régulatrice étant interdite explique que leur effectif augmente. Peu dépassent l'âge de 3 ans. Ce calendrier est fonction d'éventuelles variations climatiques, un hiver pouvant être précoce ou tardif. Les renards s'organisent diversément. Certains vivent en couple. Il est fréquent aussi qu'un mâle solitaire féconde plusieurs femelles vivant sur son territoire qui ont, alors, seules, la charge de leur progéniture. Une structure en groupe, dirigée par un couple dominant, est plus rare.

Son nom

Le terme renard s'est substitué, au Moyen Age, à goupil, du latin vulpiculus, lui-même diminutif de vulpes. La substitution s'opère à la suite du succès du Roman de Renart paru au 12^e siècle, traduit dans toutes les langues européennes et contant les aventures d'un goupil nommé Renart (Reinhard en allemand et Reinaert de vos en flamand), jouant des tours aux puissants despotiques représentés en ces temps-là par le lion.



Le renard.

Vulpes vulpes (LINNÉ)

Nieuwjaarsliedje Ukkel Sint-Job Jaar 1935 in streektaal

Medegedeeld door Henri Ryckaert

Neuve jaoreke zoote
Ma pogeke ai veer voote
Veer voote en iene chait
Es da nog gien wafel wait
Kan daan wafel ni veure
Drooigt hem no de gebuere
De gebeure zen ni thoais
Drooigt ze den not schaathoais
't Schaathoais es gesloute
Mai veer ijzer pautte
De pautte zen zoe nat
Trekt a umekke vui a gat.

*Nieuwe jaarke zoete
Mijn varkentje heeft vier poten
Vier poten en ene staart
Is dat nog geen wafel waart
Kan die wafel niet voeren
Draag hem naar de geburen
De geburen zijn niet thuis
Draag ze dan het toilet
't Toilet is gesloten
Met vier ijzer poorten
De poorten zijn zo nat
Trek uw hemdje voor uw achterwerk.*

Membres d'honneur du Cercle

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur du cercle,
M. André Gustot, ancien administrateur du cercle,
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président du cercle,
M. Paul Martens, ancien administrateur du Cercle,
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président du cercle,
M. Jacques Lortiois, administrateur et vice-président du cercle,
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur du cercle,
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur du cercle,
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur du cercle,
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier du cercle,

Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle (2001) :	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps :	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune :	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle :	1 euro

Editeur responsable : Jean - M. Pierrard, 9 rue Robert Scott, 1180 Bruxelles

